PENCRAN
infos

Juin 2023 n° 218

Edito

Lors de la séance du conseil municipal du 15 mai dernier, j'ai présenté aux conseillers municipaux le rapport de la Chambre Régionale des Comptes. Celle-ci a analysé la gestion des finances publiques entre 2018 et 2021, soit la situation au moment où notre équipe a récupéré cette même gestion. La Chambre a fait le même constat que celui que nous avions déjà effectué en 2021et que nous avons évoqué dans plusieurs éditos, à savoir que la gestion des projets d'investissements et des comptes publics entre 2018 et 2020 a fortement endetté la commune qui s'est retrouvée avec des capacités d'autofinancement et de désendettement très compromises.

Le rapport note le déficit d'informations transmises aux élus qui n'étaient pas en charge des finances. Cette situation explique notre surprise en 2021 au moment de la mise en place du budget cette année-là.

Le rapport le signale à plusieurs reprises : en 2021, il y a un arrêt de l'érosion des finances de la municipalité et une amélioration de quelques points. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les recommandations qui nous sont faites deux ans plus tard sont devenues obsolètes. En effet, entre 2021 et 2023 nous les avions toutes déjà mises en application avant même la parution de ce rapport.

Depuis 2021, vous le savez certainement maintenant, notre objectif prioritaire est devenu l'assainissement des finances et le désendettement. Et je suis pour le moment très fier des résultats obtenus ces deux dernières années. Ils nous permettent d'espérer que la municipalité soit en mesure de réaliser cet objectif d'ici la fin du mandat.

C'est pour cela que depuis deux ans et l'arrivée de notre nouvelle DGS, nous avons mis en place des politiques et des procédures qui nous ont permis de retrouver des marges de manœuvre saines tout en désendettant notre commune. Pas d'emprunts prévus jusqu'à la fin du mandat, pas de création de poste, une diminution des dépenses générales et une augmentation des taxes locales, impopulaires, je le sais, mais indispensables.

Je tiens à remercier les élus et les agents de la municipalité qui ont accepté ces efforts et participé aux débats qui ont permis de trouver des solutions depuis 2021. Sans cette solidarité à tous les niveaux et à tous les postes, rien n'aurait été possible.

Ce rapport qui concernait surtout la gestion des finances de la fin du précédent mandat est aussi une confirmation que notre diagnostic était le bon.

La politique budgétaire que nous avons mis en place depuis 2021 commence à porter ses fruits mais nous devons rester vigilent et poursuivre nos efforts jusqu'à la fin du mandat afin de rétablir une situation financière saine.

Stéphane Hervoir, Maire

Dans ce numéro

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Etat civil - Urbanisme - Accueil des nouveaux habitants - Dates à retenir - la Mairie recrute - Breizhgo

Résumé du Conseil Municipal du 15 mai 2023

Bien vivre ensemble

ÉCOLE

Kermesse - Prix des Incorruptibles 2023 - Sortie au Château du Taureau - A la rencontre des chevreaux

VIE ASSOCIATIVE

Les amis de la Colline - Les sentiers de Pencran - Pencran Patrimoine - Comité des fêtes APAF - USP Challenge du 17 mai

DIVERS

Inscriptions cantine lycée - Cyclisme épreuve du 25 juin - Anniversaire SCOP Rungoat - Vie économique - Annonce

Permanences des adjoints en mairie

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.
Contactez le 02 98 85 04 42
Permanence du Maire les lundis de 16h30 à 17h30.

Contacts des services

Mairie : 02 98 85 04 42
N° d'astreinte, en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61
Courriel : mairie@pencran.fr
Site internet : www.pencran.fr

Plus d'informations sur

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63
Courriel : jardindenfants@pencran.fr
Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03
Courriel : alsh@pencran.fr
Espace jeunesse : 02 98 21 53 94
Courriel : mpaugam@mptlanderneau.org
École Lucien Kerlann : 02 98 85 31 94
Courriel : ec.0290933G@ac-rennes.fr

Horaires de la mairie

Du **lundi au vendredi**
de 8h à 12h
de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)
Le 1er **samedi** du mois de 9h à 12h

Fermeture au public
les mardi et jeudi après-midi

le samedi (hors 1er du mois)

Ouverture le samedi matin : 1er juillet

Prochain Pencran Infos

Envoi de vos articles : pour faire paraître une information ou une annonce dans le Pencran Infos, faites parvenir votre texte avant le **23 juin** en mairie ou par courriel à *pencran-infos@pencran.fr*

Rappel : les bulletins municipaux sont disponibles sur le site internet de la mairie.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Etat Civil

Naissance

- Stellan GUIDEZ, 6 allée des Charmilles, 12 Mai 2023

Décès

- Geneviève CALVEZ, 12 route de la Fontaine, 63 ans
- Lucienne QUEFFURUS, 6 route de Keranhoat, 85 ans

Urbanisme

Permis de construire :

- M. David PETIT, 4 impasse Ty Marie, extension maison habitation
- M. LEHEUTRE /Mme KERYER, 6, Loguellou, construction maison individuelle

Déclarations préalables

- CAP SOLEIL, 1 rue du Clos des Serres, panneaux photovoltaïques
- M. Kevin HASCOET, 13 rue PJ Helias, volets roulants sur fenêtre de toit et clôture
- M. Florian GUILLERM, 24 rue du Clos des Serres, création d'un garage
- ARMORIQUE HABITAT, place du Bourg, ravalement d'un bâtiment
- M. Bernard BROC'H, 1 rue du Clos des serres, terrasse
- CAP SOLEIL, 8 Botcaërel, panneaux solaires
- M. Alexandre ILY, 12 rue Éric Tabarly, serre
- Mme Denise LOAEC, 3 rue des Aubépines, mur de clôture
- GROUPE TRANSITION ENERGIE, 21 route de la Fontaine, panneaux solaires
- M. Roger JESTIN, 20 route de Keranhoat, ravalement de façades
- LEADER ENVIRONNEMENT, 1 Rosquelen, panneaux photovoltaïques
- M. Jean-Pierre HELY, 22 route de Keranhoat, changement de fenêtres

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en juin 2007 doivent **venir se faire recenser en mairie à partir du jour** de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Analyse de l'eau

Prélèvement 02900244314 effectué le 02/05/23.

Nitrates (NO3) : 25mg/l (limite de qualité : 50mg/l).

Conclusion sanitaire : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur. Résultats détaillés consultables en mairie pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Accueil des nouveaux habitants

Nouvel arrivant sur Pencran en 2022/2023 ? La municipalité vous invite à un moment de convivialité au cours duquel vous seront présentés les équipements communaux, services, associations, entreprises de la commune.

Rendez-vous salle Sterenn vendredi 23 juin à 18h30

Pour une bonne organisation, l'**inscription est souhaitée** par mail (mairie@pencran.fr) ou au 02 98 85 04 42

La mairie recrute

La municipalité est à la recherche de **saisonniers** pour l'entretien de ses espaces verts pendant **le mois d'août.**

Renseignements en mairie

Dates à retenir

• Fête du village, feu de St Jean	samedi 17 juin - 18h
• AG La Bonne Altitude	vend. 23 juin - 18h30
• Accueil des nouveaux habitants	vend. 23 juin - 18h30
• Inscriptions Vac'ados été 2023	vend. 23 juin 18h - 20h
• Course cycliste	dimanche 25 juin - 14h
• Conseil Municipal	mardi 4 juillet - 18h30

BREIZHGO Inscriptions transport scolaire

Les inscriptions sont à faire en vous connectant sur le site breizhgo.bzh dès à présent. Au-delà du **17 juillet 2023, une majoration de 30 €** pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

RENSEIGNEMENTS
Site internet : **www.breizhgo.bzh**
02 99 300 300 Prix d'un appel local
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Contactez-nous via le formulaire en ligne :
www.breizhgo.bzh/nous-contacter

PENCRAN INFOS n° 218 - juin 2023

Directeur de publication : Stéphane Hervoir
Comité de rédaction : Commission Communication
Photos : Mairie de Pencran et contributeurs
Mise en page et impression : C° Communication et Mairie de Pencran

Résumé du Conseil Municipal du 15 mai 2023

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur les exercices 2018 à 2021

La commune de Pencran a été soumise à un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes. Ce contrôle vise à examiner la régularité et la qualité de la gestion des comptes publics.

Ce rapport est présenté par le Maire aux conseillers municipaux afin de permettre un débat contradictoire.

Il signale que ce rapport apporte peu d'informations nouvelles et qu'au contraire il conforte le bilan qui avait été fait dès 2021, au moment du changement de DGS. Il déplore toutefois le temporalité choisie à savoir les trois dernières années d'un mandat (2018-2020) et la première année du mandat actuel, qui n'a pu que faire les mêmes constats et commencer à peine une politique d'assainissement des finances municipales.

Il note toutefois qu'à plusieurs reprises, le rapport mentionne un arrêt de la dégradation des comptes publics ou un début d'amélioration au cours de l'année 2021.

Ainsi, la municipalité actuelle a mis en place une procédure de vote du budget et de discussion des projet plus démocratique. Le rapport note un manque de transparence et d'informations données aux conseillers municipaux du dernier mandat. Cela explique la surprise des membres de l'ancienne municipalité au moment de l'élaboration du budget en 2021.

La municipalité actuelle a hérité des conséquences d'une mauvaise gestion des finances publiques entre 2018 et 2020 et n'a de cesse, depuis, de prendre des mesures afin de rétablir la situation.

Le Maire insiste sur le fait qu'il est fier de la politique financière menée depuis 2021 qui a permis un net redressement des comptes publics. Cette politique se poursuivra jusqu'à la fin du mandat en ce qui concerne le désendettement et la maîtrise des charges de personnel.

Il en profite pour remercier la DGS, les agents et les élus pour leurs efforts, leur travail au quotidien, leur aide, leurs conseils, leur soutien. Sans cette solidarité à tous les niveaux et à tous les postes, rien n'aurait été possible.

Ce rapport et cette lecture n'ont pas amené de débats ni de contradiction. Le Conseil municipal prend donc acte de ce rapport qui est maintenant disponible sur le site de la Chambre Régionale des Comptes (https://www.ccomptes.fr/fr/publications/commune-de-pencran-finistere).

Attribution des subventions aux associations

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil municipal examine les montants des subventions (voir tableau).

Annick Jaffrès, adjointe, rappelle que les associations pencranaises qui souhaitent bénéficier de subventions municipales et donc d'argent public, doivent remplir dans les temps un formulaire présentant les comptes de l'année écoulée, les prévisions budgétaires de l'année en cours, la somme demandée si possible motivée.

Les élus membres des bureaux des associations ne participent pas au vote. Unanimité des votes

ASSOCIATIONS		Subventions
Sport	USP	1850
	ALP Tennis de Table	400
	Gym club	500
Éducation	APE	2000
	Projet école	450
Vie sociale à Pencran	Les Amis de la Colline	400
	Rockin Breizh Club	200
	APAF - comité des fêtes	1000
	Les Sentiers de Pencran	1000
	Association de chasse "La Pencranaise"	350
	Association de chasse "La Paysanne"	350
	FNACA - anciens combattants	150
	Pencran Patrimoine	300
	La compagnie des Doudous	300
Solidarité	Majunga	200
Sous-total vie pencranaise		*9 450*
Sport et culture extra communale	Elorn Handball	200
	Tempo Gymnastique Artistique	210
	Etoile cycliste de Landerneau	60
	Canoë-kayak de Landerneau	40
	Union rugbystique de Landerneau	30
	Dojo landernéen	140
Sous-total sport et culture extra communale		*680*
Santé	ADMR	150
Handicap	Association Trézerien - Club de la Pierre de Lune	100
Sous-total demandes extérieures		*250*
	Apaf - char du carnaval	1000
	Etoile cycliste de Landerneau	800
Sous-total demandes subventions exceptionnelles		*1800*
TOTAL GENERAL		*12 180*

Demande de subventions dans le cadre des amendes de police

Dans le cadre de l'installation d'un point lumineux à la Croix Neuve et dans l'objectif de sécuriser ce carrefour, le Conseil autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du conseil départemental dans le cadre du dispositif « répartition du produit des amendes de police ».

Le montant du devis s'élève à 7 800 € HT

Unanimité des votes

Adhésion aux groupements de commandes de la CAPLD

Dans un objectif d'économie d'échelle et de mutualisation des procédures de marchés publics, il est proposé de constituer plusieurs renouvellement de groupement de commande notamment pour la location/achat de photocopieurs, pour la fourniture de matériel de bureau et pour les prestations d'assurances.

Résumé du Conseil Municipal du 15 mai 2023 (suite et fin)

Marché de fourniture et livraison de repas pour le restaurant scolaire et périscolaire

L'actuel marché arrive à échéance le 1er septembre 2023. Il convient donc de relancer une consultation qui comprendra la fourniture des repas pour les enfants de l'école, les enfants de l'ALSH et du Jardin d'Enfants. Le marché sera attribué pour une année, reconductible trois fois.

Unanimité des votes.

Dispositif argent de poche

Ce dispositif offre la possibilité aux jeunes domiciliés à Pencran et âgés entre 16 et 18 ans, d'effectuer des petits travaux de proximité sur une demi-journée à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une gratification de 15 €.

Afin de répondre à un nombre croissant de demandes, il est proposé d'ouvrir aux jeunes **dès 14 ans**.

Unanimité des votes.

Fermeture de l'aire de déchets verts sur Pencran

Le Maire revient sur la décision prise par le Conseil de communauté de fermeture des déchetteries vertes de Pencran, Loperhet, La Forest-Landerneau dès novembre 2023.

L'objectif formulée par la communauté est double : réduire les déchets (et notamment les déchets verts) sur le territoire et réduire les coûts (la loi impose le gardiennage et la surveillance des déchetteries).

La déchetterie verte de La Martyre reste pour le moment ouverte pour les déchets des Pencranais.

Il sera, évidemment, indispensable, de la part de la CAPLD, de communiquer, d'expliquer et de prévoir des solutions de remplacements (broyage, par exemple) afin d'éviter la prolifération des dépôts sauvages.

Compte rendu complet consultable en mairie et sur le site internet : www.pencran.fr

Règles du bien vivre ensemble

Afin de vivre en bonne harmonie et faire de Pencran une commune où il fait bon vivre, il est indispensable de respecter des règles pour ne pas troubler la vie des riverains. Il est important de penser à ses voisins, ses concitoyens et aux visiteurs. Voici quelques informations qui peuvent paraître contraignantes mais qui sont des règles de bien vivre ensemble édictées pour le bien de tous.

Bruits de voisinage : Les activités non professionnelles à l'aide d'outils bruyants ne sont autorisées qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, le samedi de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Végétaux : Chacun doit veiller à un entretien régulier de son terrain pour éviter la propagation d'herbes hautes, chardons, bambous et racines. Les propriétaires sont responsables des arbres et haies poussant dans leur terrain. Ceux-ci ne doivent pas déborder chez leurs voisins ou sur l'espace public (route ou trottoir) et ne pas gêner la circulation, la signalétique routière ou l'éclairage public.

Il est interdit de brûler des végétaux.

Dépôts sauvages : Les abandon d'ordures, de détritus, de pelouse/végétaux ou de déchets encombrants, de quelque nature que ce soit sont interdits en dehors des points de collecte.

Stationnement : Pour la sécurité et le respect de chacun, il est demandé aux usagers de prendre leurs dispositions pour ne pas entraver la circulation des piétons et des véhicules.

Les bandes piétonnes ne doivent pas être entravées par des véhicules.

Le fait de laisser un véhicule stationner de manière prolongée sur la voie publique constitue une infraction pénale.

Animaux : Les propriétaires des animaux sont responsables des actes de leurs compagnons. Est considéré en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou de la personne qui en a la garde.

Les déjections canines doivent être ramassées par les accompagnants des animaux, particulièrement sur les chemins piétons.

Espaces publics : La municipalité et ses employés font en sorte que les espaces communs soient le plus agréable possible. Nous déplorons et condamnons les dégradations volontaires, vol de plantes…

Il est interdit de pénétrer dans les bâtiments publics en dehors des heures d'ouverture ou sans y avoir été invité en cas d'usage ou de location (salles communales).

Canon effaroucheur

Ces dernières semaines vous avez probablement entendu des détonations. Celles-ci ne proviennent pas de tirs de chasseurs mais d'un canon effaroucheur d'oiseaux utilisé par un agriculteur pour éloigner les animaux de ses semis et protéger ainsi ses nouvelles plantations. Il s'agit d'une expérimentation de nouvelles semences de maïs.

Le dispositif est temporaire.

Kermesse

Une kermesse festive et ensoleillée !

Un grand merci à tous les parents, grands-parents, famille et amis, ... d'être venus ce 14 mai à la kermesse de l'école applaudir les élèves, de la Petite Section au CM2, qui nous ont offert un très beau spectacle !

Donc, merci à nos enfants, maîtresses et ATSEM pour cette belle représentation. Merci également à la ferme de Baradozic qui a permis aux plus petits de profiter de balades en poney. Merci à la Mairie pour le prêt de matériel, ainsi qu'aux bénévoles pour la tenue des stands qui ont permis de remplir cette journée de bons moments, souvenirs, ...

Enfin, nous remercions chaleureusement tous nos vendeurs de tickets de tombola (près de 3 900 tickets ont été vendus !), ainsi que tous nos partenaires qui nous ont permis grâce à leur générosité de récompenser nos 84 gagnants.

Toute la team APE vous remercie et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

Le Prix des Incorruptibles 2023

Toute l'école a participé au prix des **Incorruptibles**. C'est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Environ 6 livres étaient sélectionnés dans chaque cycle.

Lundi 15 mai, les élèves ont voté pour leur livre préféré. Urne, isoloir, feuille d'émargement, scrutatrice, tout était mis en place comme pour de véritables élections.

Château du Taureau

Pour les élèves de CE des classes de Carine et Annabelle, le jeudi 25 mai avait un parfum d'aventure. Direction Carantec pour prendre le bateau et rejoindre l'île du Château du Taureau. Sur place, grâce à la visite guidée, ils ont découvert l'histoire du château qui fut également à une certaine époque, une prison. Ils ont pu aussi découvrir le fonctionnement du pont-levis. Les élèves sont revenus impressionnés par ce magnifique fort et ravis d'avoir pris le bateau. Cerise sur le gâteau, le soleil a été de la partie tout au long de cette inoubliable journée !

A la rencontre des chevreaux

Jeudi 1er juin, après une marche d'une vingtaine de minutes, la classe de MS-GS a pu rencontrer sept chevreaux (et leurs mamans) nés récemment à Pencran. Les chèvres, appartenant à la commune, entretiennent les différents terrains herbeux de Pencran, pour le plus grand bonheur des enfants. Accompagnés de 2 parents d'élèves et guidés par Guylaine Séné, adjointe de la commune déléguée à l'enfance et la jeunesse, nous avons été accueillis sur le terrain par Jean-Luc Jourdan, employé municipal, qui a répondu avec patience à toutes nos questions. Une matinée très appréciée des élèves qui ont découvert à pied les rues de Pencran et enrichir leurs connaissances sur les animaux.

Les Amis de la Colline

Le club « Les Amis de la Colline » est affilié à Générations Mouvement du Finistère. Les 73 adhérents du club se retrouvent tous les mardis à 14h pour de la pétanque, les dominos et autres jeux de société ou de la marche.

Deux sorties sont organisées chaque année en collaboration avec les clubs d'Irvillac et St Urbain : le 25 mai à St Caradec à la ferme de la famille Guerzaille , le 27 septembre à Térénez et aux grottes marines.

Générations Mouvement propose également des spectacles ou voyages en cours d'année : mercredi 3 mai, 9 adhérents du club ont participé à un spectacle comique à Plounéventer. Il s'agissait de **"Jean PIEPIE fait son show"**, humoriste originaire du Morbihan, mettant en scène différents sketchs : 1h30 de rires et de détente, spectacle inoubliable.

Composition du bureau :

Président : Didier Guérin

Vice-présidents : Jean-Yves Kermarrec et Marcelle Delaroue

Secrétaire : Bernard Uguen

Secrétaire adjoint : Roger Emily

Trésorière : Geneviève Mével

Trésorier adjoint : Jean-René Guermeur.

Le 25 avril, les Amis de la Colline organisaient un Interclub Génération Mouvement du secteur Bas-Elorn.

15 équipes se sont affrontées à la pétanque :

- 1er : Miguel Corre - Roger Emily de Pencran
- 2e : Bruel - Michel Corre de Pencran
- 3e : Moalic - Moalic de St Thonan

12 équipes ont participé aux dominos :

- 1er : Gourvès - Bernicot d'Irvillac
- 2e : Gouriou A.– Le Guen M. de St Divy
- 3e : Le Bec - Simon de St Divy

A noter la qualification de François Kérébel pour la finale départementale de **belote** du 17 mai à Ploudaniel.

Courant mars et avril et sur 5 mardis s'est déroulé le **challenge de printemps** interne au club. Les résultats et la remise des prix ont eu lieu le 2 mai lors du traditionnel barbecue qui clôture ce challenge,

Pétanque : 1ère : Eliane Jaffrédou, 2e : Pierre Le Bris, 3e : Thérèse Verraes

Dominos : 1er ex aequo : Michèle Keromnès et Jean Postec, 3e : Eliane Prigent

Les sentiers de Pencran

La randonnée de Pentecôte a été un succès avec plus de 160 marcheurs sur les 3 circuits proposés.

Les marcheurs ont aimé les chemins biens entretenus et très praticables. Le ravitaillement à la Fontaine et la collation de fin de parcours ont également été très appréciés.

VIE ASSOCIATIVE

Pencran Patrimoine

Vendredi 12 mai, l'association Pencran Patrimoine a organisé une conférence sur la toponymie des noms de lieux et leur lien avec la langue bretonne. Une quarantaine de personnes ont suivi durant 2 heures l'exposé de Yann-Bêr Kemener proposé en lien avec l'exposition sur le même thème qu'une cinquantaine de visiteurs sont venus voir dans la salle du Conseil municipal.

Une initiative réussie, en partenariat avec l'association Ti Ar Vro Landerne Daoulaz, qui sera renouvelée dans les années à venir.

Comité des fêtes - APAF (association Pencran animation festivité)

Le Comité des Fêtes s'est réuni lundi 9 mai pour élire les membres du **nouveau Bureau de l'association** pour l'exercice 2023-2024.

Président : Jérôme Crenn, **Vice-président :** Gérard Le Meur, **Secrétaire :** Julien Sagot, **Secrétaire adjoint** : Amar Heddadi, **Trésorière :** Emilie Lemart, **Trésorière adjointe :** Agnès Habasque

Dans la cadre d'un bureau élargi, permettant de nourrir et partager les idées, le bureau compte trois membres supplémentaires : Sylvie Longeart, Pascal Duigou et Julien Lemart.

Le **10 juin à 11h**, le comité des fêtes présente la structure du char et propose une discussion sur le thème "Pirates" choisi pour le carnaval 2024. Tous les Pencranais souhaitant participer à la confection du char sont invités au local de l'APAF.

Le Comité des Fêtes recherche :

- Du bois pour le feu de la St Jean (palettes, bûches, petit bois sec, etc.)
- Pour le char : des boîtes de camembert en copeaux de bois, des cordages/aussières (pas de ficelle), vieilles bâches de peinture, vieux objets métalliques (assiettes, pots, vases) et chutes de tuyaux PVC de 15 cm de diamètre.

Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix. Le comité n'existerait et ne perdurerait pas sans bénévoles. De 16 à 90 ans, **tous les Pencranais sont les bienvenus.** Nous avons toujours besoin de bonnes âmes, pendant quelques minutes ou quelques heures, pour afficher, créer, dessiner, distribuer, décorer, sourire, discuter, partager, s'amuser, …

Contactez-nous à l'adresse asso.paf29800@gmail.com, sur Facebook ou venez nous rencontrer lors des activités proposées.

17 juin à partir de 18h : Fête du village et feu de la St Jean :

Jeux bretons (grenouille, palets sur planche à trou, galets, etc.)

Concert de « The Handsome Kids » - groupe de reprises rock (Red Hot Chili Peppers, Nirvana, White stripes, Green day, Cranberries, Radiohead, …)

Feu de la St Jean et restauration sur place : merguez, saucisses, frites (en coopération avec la ferme de Kerbalanec), crêpes.

Paiement par carte bancaire accepté.

USP - Challenge U6/U7 et U8/U9

La 11e édition du challenge s'est déroulée jeudi 17 mai dernier. 458 joueuses et joueurs ont foulé les pelouses des terrains de sports de Keranna.

Merci aux 80 bénévoles qui ont permis la réussite de cette journée que ce soit aux parkings, à la restauration, à la buvette, aux bonbons, aux crêpes, à la trésorerie et évidemment aux activités sportives.

Lycée - inscription cantine / hébergement

Depuis 2022, la Région propose une **tarification solidaire** pour la **restauration et l'hébergement** dans les lycées publics. 6 tarifs, basée sur les ressources financières, ont été définis, **prenant en charge 43 à 66 %** du coût d'un repas (8 €). **Toutes les familles** dont l'un des enfants est lycéen·ne, apprenti·e ou étudiant·e dans un lycée public ou élève dans un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) breton sont concernées par cette **inscription** .

Il est **indispensable de s'inscrire chaque année en ligne pour bénéficier des tarifs,** sinon, c'est le tarif maximum qui sera appliqué.

Attention, l'inscription à la tarification ne dispense pas les familles de l'inscription à la restauration et/ou à l'hébergement auprès de leur lycée.

https://www.bretagne.bzh/services/fiches/lycees-tarification-restauration-hebergement/

Renseignements : 02 23 20 60 00 ou tarification.lycee@bretagne.bzh

Cyclisme - Coupe de Bretagne Féminines

La finale de la coupe de Bretagne féminine se déroulera à Pencran **dimanche 25 juin 2023 :** 2 courses : U15 et U17 puis 17 ans et plus.

Début des épreuves à 13 h ; fin des épreuves vers 18h30.

Merci à tous de respecter les consignes des signaleurs, le sens de circulation et aux riverains de tenir leurs animaux à l'abri d'une éventuelle incursion sur la voie publique.

Nous sommes à la recherche de signaleurs ; si vous souhaitez participer à la sécurité, vous pouvez contacter Nathalie Teisseire au 06 13 90 35 41.

Merci d'avance,

Les dirigeants de l'étoile Cycliste de Landerneau.

La société Rungoat fête ses 50 ans

Vendredi 2 juin, la société Rungoat, spécialisée dans la menuiserie et la charpente a fêté ses 50 ans d'existence. Elle a été fondée en 1973 par Jean-Pierre Rungoat dans son garage à Kermalguen. En 1993, le fondateur prend une retraite bien méritée et a l'idée, novatrice pour l'époque, de céder son entreprise à ses propres ouvriers sous la forme d'une SCOP. L'entreprise déménage à Loguellou, où elle se trouve toujours et connait depuis sa création un succès ininterrompu. Rappelons, entre autres, sa participation à la construction de la Cimenterie.

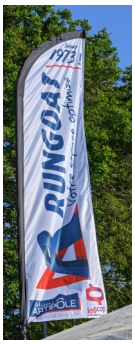

De beaux ongles avec Cosynailsfr à Pencran

A partir de Juin, Floriane Canat propose de prendre soin de vos ongles : pose de vernis semi permanent, renforcement des ongles naturels, technique des capsules Gel-x, pose américaine pour les extensions d'ongles, multitude de couleurs, nail art et autres effets selon vos envies.

Ouvert uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 18h, au 13 rue des Châtaigniers à Pencran.

Tarifs et réservation en ligne sur le site www.planity.com en cherchant «Cosynailsfr» ou par téléphone : 06 66 09 12 21

Instagram / Facebook : Cosynailsfr

L'Île aux cheveux

A l'occasion de la fête des mères, Fanny et Gwenaelle de l'Île aux cheveux ont offert une rose à leurs chères clientes.

Fanny vous annonce aussi la date des congés d'été **du 26 juillet au 16 août** inclus.

Réouverture le jeudi 17 août 2023.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 02 98 85 17 47.

Merci pour votre compréhension et bel été à tous.

Babysitting

Je m'appelle Chloé Simon, j'ai 16 ans et Pencranaise depuis toujours. J'ai déjà gardé plusieurs enfants âgés de 3 à 12 ans avec de très bons retours. J'ai effectué un stage dans une Maison d'Assistantes Maternelles ce qui m'a permis de me familiariser avec les plus petits. Je suis diplômée PSC1 (Premier secours). Patiente et sérieuse, je suis à l'écoute des parents et des enfants. Contact téléphone/SMS : 07 65 76 27 13